

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE
DE GOYAVE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21971114000018

POSTE COMPTABLE : SAINTE ROSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	114
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	116
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	117
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	121
B4 - Etat des charges transférées	122
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	123
B6 - Prêts	124
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	125
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	126
B7.3 - Etat des emprunts garantis	127
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	128
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	129
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	130
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	131
B7.8 - Autres engagements donnés	132
B7.9 - Autres engagements reçus	133
B8 - Subventions versées	134
B9 - Etat du personnel	135
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	138
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	141
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	142
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	143
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	144
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	145
D3 - Décisions en matière de taux	147
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	148
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	149
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	153

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

AR-Préfecture de Basses Terres	I
971-219711140-20240405-BF	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	7725

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement / population	938,20
Recettes réelles de fonctionnement / population	1120,81
Dépenses d'équipement brut / population	641,97
Encours de dette / population (2) (3)	656,33
DGF / population	131,37
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,38
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,07
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,54
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,55
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) À renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

AR-Préfecture de Basses Terres

971-219711140-20240405-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

	<p>I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p>	
	<p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p>	
	<p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : % - Investissement : % 	
	<p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>Les dispositions prévues à l'article L. 5217-10-6 du CGCT et les dispositions prévues à l'article L. 5217-10-6 du CGCT sont applicables.</p>	
	<p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.</p>	
	<p>VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).</p>	

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N°... du ...
 (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
 (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
I	0,00	III	0,00	B2
II	0,00	IV	0,00	B3
TOTAL des RAR				0,00
Investissement				0,00
Fonctionnement				0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	0,00
Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00

AR-Préfecture de Basse

971-219711140-20240420

Compte certifié exécutoire

Reçu en par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficit, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066)	11 777 962,79	11 777 962,79
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	11 777 962,79	11 777 962,79
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 570 752,70	9 570 752,70
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	9 570 752,70	9 570 752,70
	TOTAL DU BUDGET (4)	21 348 715,49	21 348 715,49

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

AR-Préfecture de Basse-Terre

971-219711140-20240420-5-BF

Acte certifié exécutoire

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2
AR-Préfecture de Basse Terre		
971-21971140-20240420-5-BF		
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		
Numéro	Libellé	Montant
	TOTAL	0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Acte certifié exécutoire
 Réception par le Préfet : 19-04-2024
 Publication le : 19-04-2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	850 279,87	0,00	395 343,00	395 343,00	395 343,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	10 882 260,03	0,00	10 893 705,90	10 893 705,90	10 893 705,90
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 278 777,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 011 317,14	0,00	11 289 048,90	11 289 048,90	11 289 048,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 086 166,21	0,00	488 913,89	488 913,89	488 913,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 086 166,21	0,00	488 913,89	488 913,89	488 913,89
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		16 097 483,35	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	11 777 962,79

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	16 097 483,35	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	11 777 962,79
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 777 962,79
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	6 020 121,46	0,00	5 572 484,47	5 572 484,47	5 572 484,47
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 963 367,57	0,00	5 199 120,34	5 199 120,34	5 199 120,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 983 489,03	0,00	10 771 604,81	10 771 604,81	10 771 604,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 439 884,90	0,00	526 183,82	526 183,82	526 183,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 049 221,89	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 489 106,79	0,00	526 183,82	526 183,82	526 183,82
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		13 472 595,82	0,00	11 297 788,63	11 297 788,63	11 297 788,63

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	425 002,56		480 174,16	480 174,16	480 174,16
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		425 002,56		480 174,16	480 174,16	480 174,16

TOTAL	13 897 598,38	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	11 777 962,79
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 777 962,79
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	480 174,16
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

AR-Préfecture de Basse-Terre, Acte certifié exécutoire
 Réception par le Préfet le 19-04-2024
 071-210714-140-20240420-5-BF

071-210714-140-20240420-5-BF

Reception par le Préfet le 19-04-2024

071-210714-140-20240420-5-BF

Publication le : 19-04-2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 680 270,00	0,00	2 748 800,84	2 748 800,84	2 748 800,84
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 195 200,00	0,00	5 309 388,10	5 309 388,10	5 309 388,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	924 500,00	0,00	967 285,00	967 285,00	967 285,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 799 970,00	0,00	9 025 473,94	9 025 473,94	9 025 473,94
66	Charges financières	50 000,00	0,00	65 104,60	65 104,60	65 104,60
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 849 970,00	0,00	9 090 578,54	9 090 578,54	9 090 578,54

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	425 002,56	0,00	480 174,16	480 174,16	480 174,16
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		425 002,56	0,00	480 174,16	480 174,16	480 174,16

TOTAL	9 274 972,56	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 570 752,70
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 000,00	0,00	57 120,00	57 120,00	57 120,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 471 416,37	0,00	4 999 444,70	4 999 444,70	4 999 444,70
731	Fiscalité locale	2 464 542,00	0,00	2 596 907,00	2 596 907,00	2 596 907,00
74	Dotations et participations (3)	1 711 900,00	0,00	1 842 345,00	1 842 345,00	1 842 345,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	118 700,00	0,00	74 936,00	74 936,00	74 936,00
Total des recettes de gestion courante		9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 570 752,70
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	480 174,16	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	488 913,89	0,00	488 913,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	395 343,00	0,00	395 343,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	10 893 705,90	0,00	10 893 705,90
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 777 962,79	0,00	11 777 962,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 777 962,79
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 748 800,84		2 748 800,84
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 309 388,10		5 309 388,10
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	967 285,00	0,00	967 285,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	65 104,60	0,00	65 104,60
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	480 174,16	480 174,16
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 090 578,54	480 174,16	9 570 752,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 570 752,70
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) AR Préfectorale de Basse-Normandie.

Acte certifié exécutoire

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Réception par le Préfet : 19-04-2024

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail en 11.85).

Publication le : 19-04-2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	526 183,82	0,00	526 183,82
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 572 484,47	0,00	5 572 484,47
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 199 120,34	0,00	5 199 120,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) style="text-align: right;">0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) style="text-align: right;">0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		480 174,16	480 174,16
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		11 297 788,63	480 174,16	11 777 962,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 777 962,79
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 120,00		57 120,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 999 444,70		4 999 444,70
731	Fiscalité locale	2 596 907,00		2 596 907,00
74	Dotations et participations (8)	1 842 345,00		1 842 345,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	74 936,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 570 752,70	0,00	9 570 752,70

+

AR-Préfecture de Basse-Terre	Acte certifié exécutoire	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------	--------------------------	---	-------------

971-219711140-20240420-5-BF	Réception par le Préfet : 19-04-2024	=
-----------------------------	--------------------------------------	---

Publication le: 19-04-2024	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 570 752,70
----------------------------	--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	16 097 483,35	0,00	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79
010 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	850 279,87	0,00	0,00	395 343,00	395 343,00	0,00	395 343,00	395 343,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	10 882 260,03	0,00	0,00	10 893 705,90	10 893 705,90	0,00	10 893 705,90	10 893 705,90
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 278 777,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	14 011 317,14	0,00	0,00	11 289 048,90	11 289 048,90	0,00	11 289 048,90	11 289 048,90
010 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016 Emprunts et dettes assimilées (sauf 018)	2 086 166,21	0,00	0,00	488 913,89	488 913,89	0,00	488 913,89	488 913,89
018 Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
027 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	2 086 166,21	0,00	0,00	488 913,89	488 913,89	0,00	488 913,89	488 913,89
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	16 097 483,35	0,00	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées								11 777 962,79
---	--	--	--	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

III – VOTE DU BUDGET **III**
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES **A**

		RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		I		II	III = I + II		
TOTAL	11 848 376,49	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	11 777 962,79		
RSA	0,00		0,00	0,00	0,00		
Subventions d'investissement (hors 138)	6 020 121,46		5 572 484,47	5 572 484,47	5 572 484,47		
Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 963 367,57		5 199 120,34	5 199 120,34	5 199 120,34		
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		
Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		
Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total des recettes d'équipement	9 983 489,03	0,00	10 771 604,81	10 771 604,81	10 771 604,81		
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 439 884,90		526 183,82	526 183,82	526 183,82		
Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00		
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00		
Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00		
Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total des recettes financières	1 439 884,90	0,00	526 183,82	526 183,82	526 183,82		
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles	11 423 373,93	0,00	11 297 788,63	11 297 788,63	11 297 788,63		
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	425 002,56		480 174,16	480 174,16	480 174,16		
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total des recettes d'ordre	425 002,56		480 174,16	480 174,16	480 174,16		

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) **0,00**

Affectation au compte 1068 (8) **0,00**

Total des recettes d'investissement cumulées **11 777 962,79**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

- 2) doit être inscrit au chapitre IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- 3) doit être inscrit au chapitre des opérations d'ordre (Rf 040 = DF 042).
- 4) les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- 5) aucun des prévisions budgétaires ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- 6) l'admission au chapitre des opérations d'ordre (Dr 041 = Rf 041).
- 7) le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante, inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- 8) le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- 9) le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

0- Terre

2024-0420-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	16 097 483,35	0,00	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79
018BF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	850 279,87	0,00	0,00	395 343,00	395 343,00	0,00	395 343,00	395 343,00
202	86 727,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
2031	596 072,47	0,00		79 975,00	79 975,00	0,00	79 975,00	79 975,00
2051	167 540,40	0,00		135 368,00	135 368,00	0,00	135 368,00	135 368,00
2040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	10 882 260,03	0,00	0,00	10 893 705,90	10 893 705,90	0,00	10 893 705,90	10 893 705,90
2111	350 000,00	0,00		434 593,61	434 593,61	0,00	434 593,61	434 593,61
2121	18 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2129	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2131	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	250 000,00	0,00		100 245,00	100 245,00	0,00	100 245,00	100 245,00
2133	44 000,00	0,00		12 475,00	12 475,00	0,00	12 475,00	12 475,00
2134	837 843,00	0,00		480 496,00	480 496,00	0,00	480 496,00	480 496,00
2135	972 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2136	5 438 529,19	0,00		5 370 000,00	5 370 000,00	0,00	5 370 000,00	5 370 000,00
2151	308 185,31	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	202 000,00	0,00		286 000,00	286 000,00	0,00	286 000,00	286 000,00
21533	202 813,24	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
21534	3 593,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	393 700,43	0,00		1 755 344,00	1 755 344,00	0,00	1 755 344,00	1 755 344,00
2158	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21728	586 560,86	0,00		1 762 500,00	1 762 500,00	0,00	1 762 500,00	1 762 500,00
2181	120 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
21828	204 836,40	0,00		230 052,29	230 052,29	0,00	230 052,29	230 052,29
21838	96 476,65	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	721 321,43	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
AR-Préfecture de Basse-Terre								
971-219711140	2 278 777,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20240420-5-BF	2 244 468,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20240420-5-BF	34 308,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	14 011 317,14	0,00	0,00	11 289 048,90	11 289 048,90	0,00	11 289 048,90	11 289 048,90
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	2 086 166,21	0,00	0,00	488 913,89	488 913,89	0,00	488 913,89	488 913,89
19	2 086 166,21	0,00	0,00	488 913,89	488 913,89	0,00	488 913,89	488 913,89
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1904	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	2 086 166,21	0,00	0,00	488 913,89	488 913,89	0,00	488 913,89	488 913,89
Total des dépenses financières	16 097 483,35	0,00	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79
040	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 « produit des cessions d'immobilisations ».

Publication le : 19-04-2024

(8) Définition du chapitre des opérations d'ordre (OJ 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

As -Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

AR-Préfecture de Basse-Normandie

971-219711140-20240420-5

13 BF

1321

1322

1323

13273

1328

1340

16

20

204

21

22

23

24

200-04

10292

10228

138

16

18

26

27

024

45

021

040

28031

2805

28121

28128

281312

281318

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	11 848 376,49	0,00	11 777 962,79	11 777 962,79	11 777 962,79
RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	6 020 121,46	0,00	5 572 484,47	5 572 484,47	5 572 484,47
Subv. non transf. Etat, étabi. nationaux	5 059 625,53	0,00	2 530 927,41	2 530 927,41	2 530 927,41
Subv. non transf. Régions	295 597,55	0,00	7 641,81	7 641,81	7 641,81
Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	1 139 128,82	1 139 128,82	1 139 128,82
Subv. non transf. FEADER	0,00	0,00	1 410 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00
Autres subventions d'équip. non transf.	664 898,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds régional développ. emploi outre-mer	0,00	0,00	284 786,43	284 786,43	284 786,43
Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	3 963 367,57	0,00	5 199 120,34	5 199 120,34	5 199 120,34
Emprunts en euros	3 963 367,57	0,00	5 199 120,34	5 199 120,34	5 199 120,34
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	9 983 489,03	0,00	10 771 604,81	10 771 604,81	10 771 604,81
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 439 884,90	0,00	526 183,82	526 183,82	526 183,82
FCTVA	806 065,45	0,00	526 183,82	526 183,82	526 183,82
Autres fonds d'investissement	633 819,45	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cote de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 439 884,90	0,00	526 183,82	526 183,82	526 183,82
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	11 423 373,93	0,00	11 297 788,63	11 297 788,63	11 297 788,63
Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	425 002,56		480 174,16	480 174,16	480 174,16
Frais d'études	1 550,00		21 624,93	21 624,93	21 624,93
Licences, logiciels, droits similaires	1 640,00		7 026,05	7 026,05	7 026,05
Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		571,00	571,00	571,00
Autres aménagements de terrains	312,00		2 375,00	2 375,00	2 375,00
Bâtiments scolaires	46 748,00		27 569,18	27 569,18	27 569,18
Autres bâtiments publics	20 067,00		20 351,00	20 351,00	20 351,00

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
AR-Préfecture					
971-219711	16 643,00		20 957,88	20 957,88	20 957,88
21-151	379,00		386,50	386,50	386,50
21-151-01	0,00		20 544,00	20 544,00	20 544,00
21-151-02	0,00		2 244,00	2 244,00	2 244,00
21-151-03	166 885,00		166 885,00	166 885,00	166 885,00
21-151-04	2 244,00		0,00	0,00	0,00
21-151-05	143,00		143,00	143,00	143,00
21-151-06	0,00		15 678,00	15 678,00	15 678,00
21-151-07	17 627,00		0,00	0,00	0,00
21-151-08	2 469,00		0,00	0,00	0,00
21-151-09	0,00		3 261,50	3 261,50	3 261,50
21-151-10	24 504,00		31 418,03	31 418,03	31 418,03
21-151-11	6 599,14		3 297,00	3 297,00	3 297,00
21-151-12	6 848,00		6 848,00	6 848,00	6 848,00
21-151-13	0,00		36 059,49	36 059,49	36 059,49
21-151-14	26 466,19		0,00	0,00	0,00
21-151-15	0,00		15 056,38	15 056,38	15 056,38
21-151-16	12 868,72		0,00	0,00	0,00
21-151-17	71 009,51		77 878,22	77 878,22	77 878,22
04-100	0,00		0,00	0,00	0,00
04-100-01	425 002,56		480 174,16	480 174,16	480 174,16
Total des recettes d'ordre					

Publication le : 19-04-2024

(1) Voir les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats comant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de liers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rf 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Df 041 = Rf 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES										III
										B
Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	9 274 972,56	0,00	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70	
Charges à caractère général (3)	2 680 270,00	0,00	0,00	2 748 800,84	2 748 800,84	0,00	2 748 800,84	2 748 800,84	2 748 800,84	
Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 195 200,00	0,00	0,00	5 309 388,10	5 309 388,10	0,00	5 309 388,10	5 309 388,10	5 309 388,10	
Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	924 500,00	0,00	0,00	967 285,00	967 285,00	0,00	967 285,00	967 285,00	967 285,00	
Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion des services	8 799 970,00	0,00	0,00	9 025 473,94	9 025 473,94	0,00	9 025 473,94	9 025 473,94	9 025 473,94	
Charges financières	50 000,00	0,00	0,00	65 104,60	65 104,60	0,00	65 104,60	65 104,60	65 104,60	
Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	50 000,00	0,00	0,00	65 104,60	65 104,60	0,00	65 104,60	65 104,60	65 104,60	
Total des dépenses réelles	8 849 970,00	0,00	0,00	9 090 578,54	9 090 578,54	0,00	9 090 578,54	9 090 578,54	9 090 578,54	
Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations ordre transf. entre sections (4)	425 002,56	0,00	0,00	480 174,16	480 174,16	0,00	480 174,16	480 174,16	480 174,16	
Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	425 002,56	0,00	0,00	480 174,16	480 174,16	0,00	480 174,16	480 174,16	480 174,16	
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00	
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									9 570 752,70	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
0151	Atténuations de charges (2)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 000,00	0,00	57 120,00	57 120,00	57 120,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 471 416,37	0,00	4 999 444,70	4 999 444,70	4 999 444,70
731	Fiscalité locale	2 464 542,00	0,00	2 596 907,00	2 596 907,00	2 596 907,00
74	Dotations et participations (2)	1 711 900,00	0,00	1 842 345,00	1 842 345,00	1 842 345,00
7520	Autres produits de gestion courante (2)	118 700,00	0,00	74 936,00	74 936,00	74 936,00
	Total des recettes de gestion des services	9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
0420	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0421	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0422	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
0440	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0441	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) **0,00**

Total des recettes de fonctionnement cumulées 9 570 752,70

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

AR-Préfecture de Basse-Terre
971-2-19711140-20240420-5-BF

libellé	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II				III = I + II
	TOTAL	9 274 972,56	0,00	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70
	Charges à caractère général (4)	2 680 270,00	0,00	0,00	2 748 800,84	2 748 800,84	0,00	2 748 800,84	2 748 800,84
60611	Eau et assainissement	60 000,00	0,00		61 200,00	61 200,00	0,00	61 200,00	61 200,00
60612	Energie - Electricité	200 000,00	0,00		204 000,00	204 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00
60622	Carburants	50 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	0,00		2 040,00	2 040,00	0,00	2 040,00	2 040,00
60628	Autres fournitures non stockées	20 000,00	0,00		20 400,00	20 400,00	0,00	20 400,00	20 400,00
60631	Fournitures d'entretien	29 000,00	0,00		29 580,00	29 580,00	0,00	29 580,00	29 580,00
60632	Fournitures de petit équipement	60 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
60636	Fournitures de voirie	35 000,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
60638	Habillement et vêtements de travail	30 000,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
60639	Fournitures administratives	17 000,00	0,00		17 340,00	17 340,00	0,00	17 340,00	17 340,00
60640	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	9 000,00	0,00		9 180,00	9 180,00	0,00	9 180,00	9 180,00
60641	Fournitures scolaires	20 000,00	0,00		20 400,00	20 400,00	0,00	20 400,00	20 400,00
60642	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00		4 080,00	4 080,00	0,00	4 080,00	4 080,00
60643	Contrats de prestations de services	45 000,00	0,00		45 900,00	45 900,00	0,00	45 900,00	45 900,00
60644	Locations immobilières	35 000,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
60645	Matériel roulant	95 000,00	0,00		96 900,00	96 900,00	0,00	96 900,00	96 900,00
61521	Entretien terrains	12 000,00	0,00		12 240,00	12 240,00	0,00	12 240,00	12 240,00
61522	Entretien, réparations bâtiments publics	160 000,00	0,00		163 200,00	163 200,00	0,00	163 200,00	163 200,00
61528	Entretien, réparations autres bâtiments	50 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	260 000,00	0,00		265 200,00	265 200,00	0,00	265 200,00	265 200,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
61551	Entretien matériel roulant	45 000,00	0,00		45 900,00	45 900,00	0,00	45 900,00	45 900,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	75 000,00	0,00		76 500,00	76 500,00	0,00	76 500,00	76 500,00
6156	Maintenance	95 000,00	0,00		96 900,00	96 900,00	0,00	96 900,00	96 900,00
6161	Multirisques	70 000,00	0,00		71 400,00	71 400,00	0,00	71 400,00	71 400,00
6182	Documentation générale et technique	7 500,00	0,00		7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	35 000,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
62268	Autres honoraires, conseils	60 000,00	0,00		61 200,00	61 200,00	0,00	61 200,00	61 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	0,00		40 800,00	40 800,00	0,00	40 800,00	40 800,00
6228	Divers	250 000,00	0,00		255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00

Publication le : 19-04-2024

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
17-219711140	AR-Préfecture de Basse-Terre	0,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
6230	Annances et insertions	25 000,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	220 000,00	0,00		224 400,00	224 400,00	0,00	224 400,00	224 400,00
6234	Réceptions	3 000,00	0,00		3 060,00	3 060,00	0,00	3 060,00	3 060,00
6236	Catalogues et imprimés	28 000,00	0,00		28 560,00	28 560,00	0,00	28 560,00	28 560,00
6238	Divers	145 000,00	0,00		147 900,00	147 900,00	0,00	147 900,00	147 900,00
6239	Transports de biens	35 000,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
6240	Transports collectifs	30 000,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
6247	Divers	8 770,00	0,00		8 770,84	8 770,84	0,00	8 770,84	8 770,84
6248	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
6251	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00		12 240,00	12 240,00	0,00	12 240,00	12 240,00
6261	Frais de télécommunications	55 000,00	0,00		56 100,00	56 100,00	0,00	56 100,00	56 100,00
6262	Concours divers (cotisations)	13 000,00	0,00		13 260,00	13 260,00	0,00	13 260,00	13 260,00
6267	Autres services extérieurs	160 000,00	0,00		163 200,00	163 200,00	0,00	163 200,00	163 200,00
6268	Taxes foncières	20 000,00	0,00		20 400,00	20 400,00	0,00	20 400,00	20 400,00
6335	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 195 200,00	0,00		5 309 388,10	5 309 388,10		5 309 388,10	5 309 388,10
6337	Versement mobilité	14 000,00	0,00		14 280,00	14 280,00		14 280,00	14 280,00
6338	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 000,00	0,00		13 260,00	13 260,00		13 260,00	13 260,00
6339	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
6410	Rémunération principale titulaires	2 300 000,00	0,00		2 346 000,00	2 346 000,00		2 346 000,00	2 346 000,00
6411	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		24 926,10	24 926,10		24 926,10	24 926,10
6412	NBI	30 000,00	0,00		15 958,00	15 958,00		15 958,00	15 958,00
6413	Autres indemnités	1 100 000,00	0,00		1 122 000,00	1 122 000,00		1 122 000,00	1 122 000,00
6414	Rémunérations	400 000,00	0,00		408 000,00	408 000,00		408 000,00	408 000,00
6415	Emplois jeunes	0,00	0,00		41 004,00	41 004,00		41 004,00	41 004,00
6416	Emplois d'avenir	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	37 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	430 000,00	0,00		438 600,00	438 600,00		438 600,00	438 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	600 000,00	0,00		612 000,00	612 000,00		612 000,00	612 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	0,00		20 400,00	20 400,00		20 400,00	20 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000,00	0,00		1 020,00	1 020,00		1 020,00	1 020,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 000,00	0,00		15 300,00	15 300,00		15 300,00	15 300,00
6472	Prestations familiales directes	2 000,00	0,00		2 040,00	2 040,00		2 040,00	2 040,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	0,00		20 400,00	20 400,00		20 400,00	20 400,00
6488	Autres	160 000,00	0,00		163 200,00	163 200,00		163 200,00	163 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

Chap. art.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II						
97-219711140-20	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	924 500,00	0,00	0,00	967 285,00	967 285,00	0,00	967 285,00	967 285,00
624042013	Prix	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	110 000,00	0,00		112 200,00	112 200,00	0,00	112 200,00	112 200,00
65312	Frais de mission et de déplacement	35 000,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
65313	Colisations de retraite	6 000,00	0,00		6 120,00	6 120,00	0,00	6 120,00	6 120,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
65316	Frais de représentation du maire	11 000,00	0,00		11 220,00	11 220,00	0,00	11 220,00	11 220,00
65335	Frais de formation	0,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6553	Service d'incendie	188 000,00	0,00		190 955,00	190 955,00	0,00	190 955,00	190 955,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 000,00	0,00		8 160,00	8 160,00	0,00	8 160,00	8 160,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		146 000,00	146 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00
657364	Subv. Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00		310 000,00	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00
657365	Subv. fonct. autres EPL	10 000,00	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
65746	Subv. fonct. autres personnes droit privé	200 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
6588	Autres	11 500,00	0,00		1 530,00	1 530,00	0,00	1 530,00	1 530,00
6589	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6589	d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
664-20	Total des dépenses de gestion des services	8 799 970,00	0,00	0,00	9 025 473,94	9 025 473,94	0,00	9 025 473,94	9 025 473,94
66	Charges financières	50 000,00	0,00		65 104,60	65 104,60		65 104,60	65 104,60
6611	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		14 104,60	14 104,60		14 104,60	14 104,60
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	50 000,00	0,00	0,00	65 104,60	65 104,60	0,00	65 104,60	65 104,60
	Total des dépenses réelles	8 849 970,00	0,00	0,00	9 090 578,54	9 090 578,54	0,00	9 090 578,54	9 090 578,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	425 002,56			480 174,16	480 174,16		480 174,16	480 174,16
6811	Dot. amort. immos incorporelles	425 002,56			480 174,16	480 174,16		480 174,16	480 174,16

Publication le : 19-04-2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77-219711140-2024-04-20-5-BF	AR-Préfecture de Base-Terre	0,00	I	0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			480 174,16	480 174,16		480 174,16	480 174,16
	Total des dépenses d'ordre	425 002,56			480 174,16	480 174,16		480 174,16	480 174,16

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	1,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les crédits 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. prévisions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
643	Atténuations de charges (3)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64190	Remboursements rémunérations personnel	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	11 000,00	0,00	57 120,00	57 120,00	57 120,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	0,00	6 120,00	6 120,00	6 120,00
70323	Red. occupation dom. public	5 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
70328	Impôts et taxes (sauf 731)	5 471 416,37	0,00	4 999 444,70	4 999 444,70	4 999 444,70
70329	Autres fisc. revers. entre coll. locales	94 416,37	0,00	96 304,70	96 304,70	96 304,70
70342	Taxes sur les carburants	570 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70436	Octroi de mer	4 800 000,00	0,00	4 896 000,00	4 896 000,00	4 896 000,00
70438	Autres impôts et taxes	7 000,00	0,00	7 140,00	7 140,00	7 140,00
731	Fiscalité locale	2 464 542,00	0,00	2 596 907,00	2 596 907,00	2 596 907,00
93101	Impôts directs locaux	2 368 079,00	0,00	2 596 907,00	2 596 907,00	2 596 907,00
93123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	86 463,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931721	Taxe de séjour	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 711 900,00	0,00	1 842 345,00	1 842 345,00	1 842 345,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	620 000,00	0,00	621 405,00	621 405,00	621 405,00
741125	Dotat° aménagement com. Outre-mer(DACOM)	835 000,00	0,00	958 902,00	958 902,00	958 902,00
74718	Autres participations Etat	110 000,00	0,00	112 200,00	112 200,00	112 200,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	143 900,00	0,00	146 778,00	146 778,00	146 778,00
74888	Autres	3 000,00	0,00	3 060,00	3 060,00	3 060,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	118 700,00	0,00	74 936,00	74 936,00	74 936,00
752	Revenus des immeubles	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
756	Libéralités reçues	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	71 900,00	0,00	68 136,00	68 136,00	68 136,00
Total des recettes de gestion des services		9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 790 558,37	0,00	9 570 752,70	9 570 752,70	9 570 752,70

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
1-2197	R-Préfecture de la Seine-Saint-Denis					
0421	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
0425	Opérations ordre inférieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	1,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Réception par
Publication

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir l'article 116 pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors-recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. les dispositions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	11 777 962,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	488 913,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	395 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 893 705,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
204	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	2 549 128,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	526 183,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 023 355,65	2 549 128,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 199 120,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de Bretagne
40-2024-0420-5-BF
Maire
Mairie de Goyave

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		11 777 962,79
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		488 913,89
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		395 343,00
20	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		10 893 705,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
24	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		11 297 788,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		526 183,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		5 572 484,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		5 199 120,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

AR-Préfecture de la Région de la Réunion

971 21971 1140-2024-0420-5-BF

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet: 19-04-2024

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

	5	6	7	8	9	TOTAL
	Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	
Libellé						
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Ar. Préfecture de Basse-Terre

971-21971440-20240420-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		
01	Opérations non ventilables	
DEPENSES		0,00
RECETTES		0,00

(1) Devis complés à trois chiffres.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV
A1.900

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article/ N° de compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale									
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non verifié	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux		
	DEPENSES	11 777 962,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Emprunts auprès des ét financiers	488 913,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais réalisation documents urbanisme	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	79 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
206	Licences, procédés, droits similaires	135 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	434 593,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Agencements et aménagements de terrains	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Constructions	593 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Installat", matériel, outillage techniq.	7 611 344,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Autres immobilisations corporelles	2 192 552,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	8 748 659,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	526 183,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Subv inv rattachées aux actifs non amort	2 738 569,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	Fonds affectés à l'équipement non amort.	284 786,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	Emprunts auprès des ét financiers	5 199 120,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Publication le : 19-04-2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

IV

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 - Services généraux (suite 1)

Article/ code nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études: recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19-04	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

AR-Prefecture de Basse-Terre
971-219711140-20240420-5-B

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 777 962,79
164	Emprunts auprès des étis financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488 913,89
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 975,00
204	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 368,00
205	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 593,61
206	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
207	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 216,00
208	Installat", matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 611 344,00
209	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 192 552,29
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 748 659,61
103	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	526 163,62
104	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 738 569,22
105	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 786,43
106	Emprunts auprès des étis financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 199 120,34

Acte certifié exécutoire

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.900-5

FONCTION 0-5 - Gestion des fonds européens

Article / Compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	1 139 128,82	0,00	0,00	2 549 128,82
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	1 139 128,82	0,00	0,00	2 549 128,82

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 - Sécurité

Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de Basses Terres

971-219711140-20240420-5-BF

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
Libellé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres	
	251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés				257 CFNPT et CDG - missions spécifiques			
						2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) les comptes à trois chiffres.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971 219711140-20240420-5

Reception par le Préfet : 19-04-2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A1.903

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Libellé	30 Services communs		31 Culture							318 Archéologie préventive	
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs		34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	-0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Libellé	41 Santé					418 Autres actions
	410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
 Réception par le Préfet : 19-04-2024
 Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	42 Action sociale									
	421 Famille et enfance				422 Petite enfance			423		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance			
Services communs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de Basse-Terre /

971-219711140-20240420-5-B

Précédent /
nature (1)

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

(1) Les chiffres sont en euros, sauf indication contraire.

Le Préfet certifié exécutoire

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté		428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées	425 Personnes handicapées			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV -- ANNEXES		IV
A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION D'INVESTISSEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 -- RSA

Autre compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépendes engagées	446 Dépendes de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Compte nature	Libellé	51 Aménagement et services urbains													
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain						
AR-Préfecture de Basses-Terre															
971-219711140-20240401-5-BF															
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	52		53		54		55			
	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	551	552	553	554	555		
				Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accession à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage	Logement social		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'animation et de dev. éco.		63 Actions sectorielles				
							631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique
							6311 Laboratoire	6312 Autres			
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00			0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00			0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Préfecture de Basse-Terre

971 21971140-2024-420-5-AR

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine				722 Propreté urbaine
	720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets	721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		
	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets		7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyage		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de Basse-Terre

971-219711140-20240420-5-BF

Acte / compte nature (1)

Recevoir les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Appréciation / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid		752 Energie photovoltaïque					
		753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES								
	RECETTES								

(1) Renforcer les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 - Transports

Libellé	80 Services communs		81 Transports scolaires		82 Transports publics de voyageurs						
					820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
 Réception par le Préfet : 19-04-2024
 Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Libellé	84 Voirie							849 Sécurité routière
	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures						86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Détaillez les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES	0,00	8 851 802,44	0,00	206 255,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
011 Charges à caractère général	0,00	2 733 500,84	0,00	15 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 281 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	771 230,00	0,00	190 955,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	65 104,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	9 570 752,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	57 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	4 999 444,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7319 Fiscalité locale	0,00	2 596 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations	0,00	1 842 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	74 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78 Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de la Seine-Saint-Denis

971-21971-140-2024-05-BF

Acte certifié exécutoire

19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES	0,00	27 421,10	0,00	0,00	0,00		9 090 578,54
Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 748 800,84
Charges de personnel et frais assimilés	0,00	27 421,10	0,00	0,00	0,00		5 309 388,10
Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		967 285,00
Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		65 104,60
Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 570 752,70
Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		57 120,00
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 999 444,70
Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 596 907,00
Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 842 345,00
Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		74 936,00
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

AR-Préfecture de Basse Terre

971-219711140-20240420-5-BF

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		
Libellé	01	
	Opérations non ventilables	
DEPENSES		0,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

AR-Préfecture de Basse Normandie

971-219711-40-20-240420-5-01

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV - ANNEXES

IV

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 - Services généraux

Libellé	02 Administration générale								028 Autres moyens généraux
	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	027	
DEPENSES	8 395 802,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Achats non stockés de matières et fourni	546 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats de prestations de services	45 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Locations	132 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien et réparations	741 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes d'assurances	71 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers	53 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires	357 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pub., publications, relations publiques	429 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports biens, transports collectifs	75 070,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déplacements et missions	15 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais postaux et frais télécommunication	68 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers	176 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts, taxes, versements (autre orga.)	78 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	20 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rémunérations du personnel	3 930 467,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges sécurité sociale et prévoyance	1 087 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges sociales	22 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges de personnel	163 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités	170 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions obligatoires	8 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges intervent" cpt prop. - Subvent"	135 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges diverses de gestion courante	1 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges financières	14 104,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	9 564 632,70	0,00	0,00	0,00	0,00	6 120,00	0,00	0,00	0,00
Redevances utilisation du domaine	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 120,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité locale	2 596 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité reversée:	96 304,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fisc. specif. coll. Corse et Outre-mer	4 896 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres impôts et taxes	7 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D.G.F.	1 580 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	112 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Acte certifié exécutoire

Publication le : 19-04-2024

Libellé	02 Administration générale							
	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
AR-Préfecture de Basse Terre								
Article 140-20240420-5-011								
748 Autres attributions et participations	149 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752 Revenus des immeubles	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758 Produits divers de gestion courante	68 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Des chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult.,éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
				0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES							
Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges intervenant "cpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de Basse-Terre

971-219711140-20240420-5-B

Titre /
compte
nature (1)

Acte certifié exécutoire

Reçu en préfecture le 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Libellé	03 Conseils						
	031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco. social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
				0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
AR-Préfet de Basse-Terre							
971-2024-040-20240420-5-BF							
741 D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747 Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748 Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752 Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758 Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

AR-Préfecture de Basse-Terre

971-219711140-20240420-5-B

Acte certifié exécutoire

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

	Libellé	04 Coop.décent.act' interrég.eur.intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
	DEPENSES	456 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 851 802,44	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	546 520,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 900,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 600,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	741 540,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 400,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 550,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 000,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 420,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 070,84	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 340,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 460,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 540,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 400,00	
636	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 930 467,00	
641	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 087 320,00	
645	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 440,00	
647	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 200,00	
648	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 340,00	
653	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 160,00	
655	Charges intervent" opt prop. - Subvent"	456 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	591 200,00	
657	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530,00	
658	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	
661	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 104,60	
668		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 570 752,70	
	RECETTES							
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 120,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 595 937,00	
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 304,70	
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 896 000,00	
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 140,00	
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 580 307,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 200,00	

Article / compte nature (*)	Libellé	04 Coop. décent. act* interrég. sur. intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 838,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
759	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 136,00

(*) Des chiffres à trois chiffres.

AR-Préfecture de Basse-Normandie

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0,00	15 300,00	190 955,00	0,00	0,00	206 255,00
Déplacements et missions	0,00	15 300,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00
Contributions obligatoires	0,00	0,00	190 955,00	0,00	0,00	190 955,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
	201 Services communs		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES										
Indemnités										
RECETTES										

(1) les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	25 Formation professionnelle												
	251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
						2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR - Préfecture de Basse-Terre

971-21971-140-2024-0420-5-BF

Article /
compte
nature (1)

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication : 19-04-2024

Détail des comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28					29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes					Sécurité	
				281	282	283	284	288		
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
653	Indemniés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Libellé	30 Services communs		31 Culture						
	311 Activités artist., actions et manif. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / Compte nature (1)	32 Sports (autres que scolaires)					
	321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs		34 Vie sociale et citoyenneté		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A2.934

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte statut (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Libellé	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance	0,00	0,00
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance		4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil			
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reçu par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

AR-Préfecture de Basse-Terre

971-21971140-20240420-5-BF

(1) à compléter les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

430	431	432	433	TOTAL DU CHAPITRE
Services communs	APA à domicile	APA versée aux bénéf. en établissement	APA versée à l'établissement	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES				
RECETTES				

AR: Prefecture de B...
 971-219711140-2024-0420-5-BF

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
 Réception par le Préfet : 19-04-2024
 Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A2.934-4

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article de compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépendes engagées	446 Dépendes de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
971-219711140-20240405-BF	AR-Préfecture de Basses Pyrénées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Art. (compte nature (1))	Libellé	51 Aménagement et services urbains												
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain					
	DEPENSES	0,00	27 421,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64	Rémunérations du personnel	0,00	27 421,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
 Réception par le Préfet : 19-04-2024
 Publication le : 19-04-2024

AR-Préfecture de Basse-Terre
971-21971140-20240420-9103

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	55 Habitat (Logement)							
	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accèsion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la commn.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 421,10
Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 421,10
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR: Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-2197114-40-20240420-05-01-F

Reception par le Préfet : 19-04-2024

(1) Décliner les comptes à trois chiffres.
Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A -- PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales		62 Structure d'animation et de dév. éco.		63 Actions sectorielles				
							631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique
							6311	6312			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Laboratoire	Autres			0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00
DEPENSES											0,00
RECETTES											0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / Compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A2.937

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propriétés urbaine				722 Propriétés urbaine		
	720 Services communs collecte et propriété			721 Collecte et traitement des déchets		7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propriété urbaine et nettoiement		
	7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propriété urbaine et nettoiement					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Arrondir les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques technico.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs								
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Libellé	84 Voirie							
	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Halles, autres infrastructures fluviiales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Code	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191	Avances du Trésor						
5192	Avances de trésorerie						
51931	Lignes de trésorerie						
51932	Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194	Emprunts de trésorerie						
5198	Autres crédits de trésorerie						
5199	Autres crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Acte certifié conforme à l'original
 (1) Circulaire NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
 (2) Inclure le numéro de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
164 Emprunts en euros (total)					0,00									
164 Emprunts en devises (total)					0,00									
164 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dotations et cautionnements reçus (Total)					0,00									
166 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

AR-Préfecture de Basse-Normandie
971-219711140-20240420-5-BF

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
971-219-11140-2024-0020-5-B	AR-Préfecture de Base-Terre				0,00								
1662 Emprunt à moyen terme négociables (total)					0,00								
1667 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer le profil d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemples A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificatives pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Date de clôture de l'exercice : 31-12-2024
 Date de signature : 19-04-2024
 Date de clôture de l'exercice : 31-12-2024
 Date de signature : 19-04-2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature de chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1644 Emprunts assortis d'une option de libération de la ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1645 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1646 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1647 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

AR-Préfecture de Basse-Normandie

971-219711140-20240420-5-BF

Accès certifié exécutoire

Publication le : 19-04-2024

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE - BP - 2024

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Maire de Basse-Terre

140-20240420-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le taux le plus élevé (indiquer la ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Options d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices, dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

Réception par le Préfet : 19-04-2024
 Acte certifié exécutoire
 Publication le : 19-04-2024

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Éléments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

AR-Préfecture de Basse-Normandie

971-219711140-2024-05-BF

Réception certifiée exécutoire

Reçu par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Intitulés des opérations de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Indiquer si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

AR: Préfecture de B

971-21971-140-2024

Reçu et certifié exécutoire

Reçu par le Préfet : 19-04-2024

Date : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)		Annuité à payer au cours de l'exercice		Dont	
REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Intérêts (3)	Capital	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
[REDACTED]	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	2023-10-27
[REDACTED]	Catégories de biens amortis	[REDACTED]

Durée (en années)

AR-Préfecture de
971-2-19711140-2024

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

AR Mairie de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

9711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

(1) Révision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A désigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

AR-Préfecture de Basse-Normandie

Acte certifié exécutoire

971-219711140-2024-0420-005-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-2024-0420-5-BF

Reception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Coder un détail par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A réajuster uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total des réalisations à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Insérer le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

AR-Préfecture de la Région de la Réunion

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture de Base

Acte certifié exécutoire

971-219711140-2024-0020

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Séquence du budgetaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
AR-Préfecture de Basses-Pyrénées																	
971-219711140-20240400-BF																	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00	0,00
Totales emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00	0,00
Totales emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00	0,00
Totales emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

**IV
B7.4**

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Pour les opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Selon le périmètre de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Accusé de réception et certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception en Préfecture le : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV
B7.5

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien affecté à l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Credits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

AR-Préfecture de la Seine-Saint-Denis
971-219711140-2024-000420-5

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
								Part investissement	Part fonctionnement II	Part financement III		
								Dont part nette (5) I				
								Part totale (4)				
Marchés de partenariat (1)												
Sous-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
Sous-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Marchés de partenariat (1)

Sous-TOTAL

Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)

Sous-TOTAL

TOTAL

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 4 ter de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Le montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente abduction fait des participations d'autres collectivités publiques.

Reçu par le Maire exécutoire
Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDEP, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Restes à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Nature d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Dotations des garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- l'« Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

AR-Prefecture de Basse-Normandie

971-21971114020240420

Préfecture de Basse-Normandie

Publication le : 19-04-2024

IV -- ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES -- ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL						
2020	Reste à recevoir de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
2027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
2028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

AR-Préfecture Classe-T

971-21971114-00040420-5

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET				
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme
INVESTISSEMENT (total)				0,00
FONCTIONNEMENT (total)				0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Désignation ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 5135-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Délégation d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hébergé de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Inclure la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Prévoir la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Reçu et certifié exécutoire par le Préfet : 19-04-2024

Date : 19-04-2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV
B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPIC			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recensier les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par leur objet, peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
971-219711140-20240420-5-01F	AR-Préfecture de Basse-Terre					

(1) Les catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	488 913,89	488 913,89
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 006 357,98	1 006 357,98
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	517 444,09	517 444,09

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		488 913,89	488 913,89
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		488 913,89	488 913,89
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	488 913,89	488 913,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création
		Date de délibération
		Nature de l'activité (SPIC/SPA)

AR Préfecture de Basse-Terre

971-219711140-2024-0420-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		
		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	FONCTIONNEMENT	Chapitre
Montant	Montant	FONCTIONNEMENT	Montant
0,00	0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	0,00
0,00	0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	0,00
		Matériel	0,00
Sous-total Fonctionnement		Sous-total Fonctionnement	
	0,00		(B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	Montant
0,00		0,00	
0,00		0,00	
Sous-total Investissement		Effort propre de la Région (A – B)	
		0,00	(C)

TOTAL DEPENSES	(A)	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------------------------	-------------

AR-Préfecture de Basse

971-21971140-20240420

Acte certifié exécutoire

Publication le : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		
D2.2		

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :		
Produits du trafic		0,00
Produits annexes au trafic		0,00
Compensations des réductions tarifaires		0,00
Travaux pour Tiers		0,00
Produits hors trafic		0,00
Total chiffre d'affaires		0,00
Versements des Collectivités		0,00
Production immobilisée et stockée		0,00
Total produits d'exploitation courante		0,00

Charges d'exploitation courante :		
Personnel – Masse salariale		0,00
Consommations intermédiaires		0,00
Péage RFF		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		0,00
Total charges d'exploitation courante		0,00

Facturations majeures :		
Achats stockés		0,00
Impôts et taxes hors FAP		0,00
Maintenance matériel roulant		0,00
Traction trains, conduite et logistique		0,00
Echange de locomotives entre Activités		0,00
Energie de traction électrique		0,00
Energie de traction diesel		0,00
Entretien/maintenance des installations fixes		0,00
Prestations télécoms		0,00
Echange de matériel roulant entre Activités		0,00
Prestations trains		0,00
Contribution de service Activité Gare		0,00
Transport en service		0,00
Total facturations majeures		0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :		
- Dont Etablissements autres que EEX		0,00
- Dont Etablissements EEX		0,00
Autres facturations		0,00
Total facturations internes		0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

AR:Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-21971-140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

AR-Préfecture de Basse-Terre

971-219711140-20240420-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 19-04-2024

Publication le 19-04-2024

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Resultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Resultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) « non approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total des charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges.

(4) Resultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Resultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Resultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES **IV**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS **D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part communale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxes sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxes sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

IV
D4.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

AR-Préfecture de Basse-Terre
971-219711140-20240420

Acte certifié exécutoire

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Charges à caractère général	0,00
	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
	Autres charges de gestion courante	0,00
	Charges financières	0,00
	Charges spécifiques	0,00
	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
	Autres produits de gestion courante	0,00
	Produits financiers	0,00
	Produits spécifiques	0,00
	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

AR 2024-04-19-001 Maire de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

97120420-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CCCT.

(2) Révisés par les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Le montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

COMMUNE DE GOYAVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE GOYAVE – BP 2024

V- ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : **29**
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES	
Pour :	<u>17</u>
Contre :	<u>00</u>
Abstentions :	<u>01</u>

Date de convocation : 03 avril 2024

Présenté par le Président, Monsieur Ferdy LOUISY

A Goyave, le 15 avril 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante, réunie en session ordinaire à Goyave, le 15 avril 2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

 Daniel PÉTRIS	 Jenifer GÉRAN	 Michel CATHERINE
 Chantal RÉGENT	 Luc DONNET	 Geneviève GAMER
 Achille ADONAÏ	 Suzy LA PIERRE DE MELINVILLE	 Antoine SAHAÏ
 Lucien JOSÉPHINE	 Philippe TARER	 Nadia CONSTANT
 Félix EMMANUEL	 Hélène NAGAMAN	 Patrick BROCHANT
 Marielle LAROCHELLE	 Dominique BODESSON	 Léone FORTUNÉ
 Cynthia CHAPOULIE	 Jacqueline JANGAL	 Tiphany MELÈNE
 Meddy TOTO	 Marie-Louise MÉLON	 Patrick PÉTRIS
 Esther GALETTE	 Rémy SENNEVILLE	 Maryse CITRONNELLE
 Bernard ZORA		

Certifié exécutoire par le Président, M. Ferdy LOUISY, compte tenu de la transmission en préfecture le 19-04-2024 et de la publication le 19-04-2024

971-219711140-20240420-5-BF

Reception par le Préfer : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Ferdy LOUISY



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

Délibération n°2024-17

Objet :
EXAMEN ET VOTE
DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril, à dix-huit heures, les membres composant le Conseil municipal de la ville de GOYAVE, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par Monsieur le Maire, le 03 avril 2024, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Ferdy LOUISY, Maire, à la Salle des délibérations de l'Hôtel de Ville en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Étaient présents au début de la séance : 17

Maire : M. Ferdy LOUISY

Adjoints :

Mme Jenifer GÉRAN
Mme Chantal REGENT
M. Luc DONNET
Mme GAMER Geneviève
Mme Suzy LAPIERRE DE MELINVILLE

Conseillers municipaux

M. Lucien JOSÉPHINE
Mme Nadia CONSTANT
M. Félix EMMANUEL
Mme Héléna NAGAMAN
Mme Marielle LAROCHELLE
Mme Léone FORTUNÉ
Mme Cynthia CHAPOULIE
Mme Jacqueline JANGAL
Mme Tiphany MELANE
M. Meddy TOTO
M. Bernard ZORA

Nombre de membres	En exercice	29
	Présents	17
	Absents	11
	Procuration	01
Vote	Pour	17
A l'unanimité moins une abstention (Mme Maryse CITRONNELLE)	Contre	00
	Abstention	01
	Votants	18

Date de la convocation	03 avril 2024
Acte rendu exécutoire	
le 19 AVR. 2024	
après transmission électronique en Préfecture	
le 19 AVR. 2024	
et mise en ligne sur le site de la commune	
le 19 AVR. 2024	

Absents ayant donné pouvoir : 01

M. Philippe TARER donne procuration à M. Félix EMMANUEL

Arrivée en cours de séance: 01 : Mme Maryse CITRONNELLE arrivée à **18h35**

Départ avant le vote de la délibération : 01 : M. Bernard ZORA a quitté la séance à **18h37**

Absents : 10

AR-Préfecture de Basse-Terre, Acte certifié exécutoire, M. Daniel PÉTRIS, M. Michel CATHERINE, M. Antoine SAHAÏ M. Achille ADONAÏ, M. Patrick BROCHANT, M. Dominique BOULESSON, M. Marie-Louise MÉLON, M. Patrick PÉTRIS, Mme Esther GALETTE, M. Rémy SENNEVILLE
Réception par le Préfet le 19-04-2024
Publication le : 19-04-2024

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité (Art L2121-37 du CGCT) : Mme Tiphany MELANE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-2 à L. 1612-20 et L2311-1 à L.2342-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu la loi NOTRe du 7 août 2015 renforçant l'enjeu de transparence budgétaire et notamment l'obligation de tenir un débat d'orientations budgétaires prévu à l'article L.2312-1 du CGCT ;

Vu l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1^{er} janvier 2007 ;

Vu la délibération n°2023-75 du 27 octobre 2023 portant approbation de l'adoption de la nomenclature M57 ;

Vu la délibération n°2023-13 du 20 février 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB), sur la base du rapport d'orientations budgétaires (ROB) pour 2024 ;

Vu la délibération n°2024-15 du 15 avril 2024 relative à l'approbation des taux d'imposition de l'exercice 2024 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'avis de la commission Finances et Contrôle budgétaires en date du 12 avril 2024

Considérant que le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée ;

**APRÈS EN AVOIR DÉBATTU,
DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
MOINS UNE ABSTENTION (Mme Maryse CITRONNELLE)**

Article 1 : d'adopter le Budget Primitif 2024 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	9 570 752,70 €	9 570 752,70 €
INVESTISSEMENT	11 777 962,79 €	11 777 962,79 €
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €	0,00 €
TOTAL	21 348 715,49 €	21 348 715,49 €

Article 2 : de donner au Maire, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel ;

AR-Préfecture de la Base-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Article 4 : d'autoriser le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BASSE TERRE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours peut également être effectué par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 6 : Monsieur le Maire, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait certifié conforme

Le Maire



Ferdy LOUISY

La Secrétaire de séance

Tiphany MELANE

AR-Préfecture de Basse-Terre

Acte certifié exécutoire

971-219711140-20240420-5-BF

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024